FICHE DE DONNEES DE SECURITE 91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation:
HUILE MOBIL/JARDIN incolore0,5

Utilisation de la substance/préparation:
entretien du bois

N° code du produit: 550

Identification de la société/entreprise:
V33 BELGIUM Sprl
Ambachtenstraat 6
B-3210 LUBBEEK
Tél: + 32 16 62 92 92
Télécopie: + 32 16 62 19 70

Numéro de téléphone d'appel d'urgence:
FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation: HUILE MOBIL/JARDIN incolore0,5

Formule: FOVDQ03

Composant(s) contribuant aux dangers:
• NAPHTA LOURD PETROLE HYDROTRAITE - N° CAS: *64742-48-9
Conc. pds.(%): 40 < C <= 50 - Symbole(s): Xn - Phrase(s) R: 65-66
• 1-méthoxy-2-propanol; éther monométhylique du propylène-glycol - N° Id: 603-064-00-3 - N° CAS: 107-98-2 - N° CE: 203-539-1
Conc. pds.(%): 1 < C <= 5 - Classification: • R 10 •
• acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle - N° Id: 607-195-00-7 - N° CAS: 108-65-6 - N° CE: 203-603-9
Conc. pds.(%): 0 < C <= 1 - Classification: • R 10 • Xi; R 36 •
• o-xylène [1]; p-xylène [2]; m-xylène [3]; xylène [4] - N° Id: 601-022-00-9 - N° CAS: 1330-20-7 - N° CE: 215-535-7
Conc. pds.(%): 0 < C <= 1 - Classification: • R 10 • Xn; R 20/21 • Xi; R 38 •

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Risque(s) spécifique(s): aucun

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux: Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.

Inhalation: Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon ou bien utiliser un nettoyant reconnu.
NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

Contact avec les yeux: Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Ingestion: En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel a un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s): dioxyde de carbone (CO2), poudre.

Moyen(s) d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:
Aucun.

Méthode(s) spéciale(s): Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Dangers particuliers / Risques spéciaux:
L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

Équipement(s) de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:
Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s): Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

Précaution(s) pour la protection de l'environnement:
Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

Méthode(s) de nettoyage: Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.
Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

- Précaution(s): Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.
La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales.

- Mesure(s) d'ordre technique: Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.

- Conseil(s) d'utilisation(s): Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et brumes du pistolage.

Stockage:

- Précaution(s): Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.
Conserver le récipient bien fermé.

- Condition(s) de stockage: Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

- Matière(s) incompatible(s) à éloigner:
Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins..

- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:
de même nature que celui d'origine

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique: Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale.

Valeurs limites d'exposition:

- Limite(s) d'exposition:	• 1-méthoxy-2-propanol; éther monométhylique du propylène-glycol:VME ppm = 100 - VME mg = 375 - VLE ppm = 150 - VLE mg = 568 • acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:VME ppm = 50 - VME mg = 275 - VLE ppm = 100 - VLE mg = 550 • o-xylène [1]; p-xylène [2]; m-xylène [3]; xylène [4]:VME ppm = 50 - VME mg = 221 - VLE ppm = 100 - VLE mg = 442 Non applicable.
Contrôles de l'exposition:	
- Protection respiratoire:	Non applicable.
- Protection des mains:	Des crèmes protectrices peuvent être utiles pour les parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants de protection
- Protection de la peau:	Le personnel devrait porter des vêtements protecteurs.
- Protection des yeux:	Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales:

- Aspect: liquide
- Couleur: multicolore
- Odeur: caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement:

- PH: En milieu neutre
- Point / intervalle d'ébullition: 198° C
- Point d'éclair: >55° C
- Limites d'explosivité: Non applicable.
- Densité relative (eau = 1): 0.8<d<0.9
- Viscosité: >7
- Hydrosolubilité: Non miscible dans l'eau
- Liposolubilité: partiellement soluble
- Solubilité aux solvants: soluble dans certains solvants spécifiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Condition(s) à éviter: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

Matière(s) à éviter: Tenir a l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.

Produit(s) de décomposition dangereux:
Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information(s) générale(s): Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Toxicité aiguë:

- Inhalation: Données non disponibles.
- Contact avec la peau: Les contacts prolongés ou répètes avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.
- Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- Ingestion: Données non disponibles.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information(s) générale(s): Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Ecotoxicité / Effets sur l'environnement:
Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Effets nocifs divers:

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés: Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Code nomenclature produit :08 - 01 - 02

Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
Code nomenclature emballage : 15 - 01 -04

Autres informations:

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s): Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
Numéro ONU 1263

Voies terrestres (Route / Chemin de fer: ADR/RID)
- classe de danger: 3

IMDG (mer): - IMO classe: 3.3

OACI/IATA (air):

Voies fluviales (ADNR):

Autres informations: GE III

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

N° CE: Non applicable.

Symbole(s): Aucun selon les directives CE.

Phrase(s) R: 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Phrase(s) S: 2 Conserver hors de la portée des enfants.
29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.
51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Autres informations: Contient du (de la) CARBOXYLATE DE COBALT(2+), 2-butanone-oxime; éthylméthylcétoxime.
Peut déclencher une réaction allergique.

16. AUTRES INFORMATIONS

Avis ou remarques importantes:

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur
l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la C.E.E. que nationales et communautaires.
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Utilisation de la substance/préparation:

entretien du bois

Restriction(s) d'emploi recommandée(s):

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Historique:

- Date de la première édition:	08/02/99
- Date de la révision précédente:	27/03/00
- Date de révision:	25/09/02
- Version:	4
- Révision chapitre(s) n°:	2/14/15
Réalisé par:	Recherche et Sécurité Recherche et Sécurité